

## Anthropologie et Sociétés



Rémi SAVARD et Jean-René PROULX : Canada : derrière l'épopée, les autochtones, Éditions de l'Hexagone, Montréal, 1982, 234 p.

Gaétan Gendron

Été 83 (L'anthropologie en liberté)  
Volume 7, numéro 2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006146ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gendron, G. (1983). Compte rendu de [Rémi SAVARD et Jean-René PROULX : Canada : derrière l'épopée, les autochtones, Éditions de l'Hexagone, Montréal, 1982, 234 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 7 (2), 181–182.

(sans salarié, main-d'oeuvre familiale, ou présence d'un compagnon-héritier) forment un noyau largement *majoritaire* et relativement *stable* en importance globale » (p. 175). Les « entreprises artisanales intermédiaires », qui combinent petite production marchande et salariat, constituent 25 à 30% des établissements recensés. Finalement, les petites entreprises capitalistes sont présentes dans une faible proportion de 4 à 6%. Cette prédominance d'ateliers opérant selon des principes marchands non capitalistes, tient sa raison d'être de la structure même de la société industrielle : « ... l'artisanat fonctionne comme une poche de résistance où se regroupent un certain nombre d'ouvriers qualifiés qui trouvent dans l'indépendance une solution à l'exclusion de la production capitaliste. L'industrie rejette à sa « périphérie » ce qu'elle ne peut dévorer: les activités non rentables, les régions désertées, les hommes surqualifiés... » (p. 196).

Le Secteur des Métiers possède un avenir (troisième partie du livre), celui d'oeuvrer dans des zones non concurrentielles (le service après-vente, par exemple) où la nature des travaux ne génère aucun profit, ni de plus-value. Le procès de travail doit rester autonome, de manière à ce que les coûts d'opération correspondent au salaire de l'agent, sans entraîner des frais de direction. Ainsi « la victoire des artisans n'est assurée que dans la mesure où ils vendent à un prix situé entre le prix de production et le coût de production... » (p. 208).

Ce livre ne contient pas de discussion théorique sur le terme d'artisan. Christine Jaeger est partie du vocabulaire courant et des définitions émises par les lois françaises de 1921 à 1962, puis elle a intégré le mot au concept de petit producteur marchand. Cette démarche conduit à l'équivalence suivante :

*Statut juridique de l'artisan français* : « l'ensemble des entreprises (de moins de cinq salariés), dont le chef est indépendant, possède une qualification professionnelle reconnue et exécute lui-même les travaux, avec ou sans le concours de quelques salariés » (p. 18).

*Petit producteur marchand* : « les petits producteurs possèdent les moyens matériels nécessaires à la mise en oeuvre de la production, ils exécutent eux-mêmes les travaux et bénéficient directement des résultats de cette production qu'ils vendent eux-mêmes » (p. 19)

Suivant ce raisonnement, il reste maintenant à l'auteure à préciser les rapports entre artisanat, production marchande simple et petite production marchande (l'annexe apporte des éclaircissements utiles sur la position de Karl Marx concernant ces concepts théoriques, p. 297 à 314). Liée aux transformations de l'ensemble de la société, cette catégorie socio-professionnelle a subi une évolution significative sur le plan des critères de sa reconnaissance. « D'une conception mettant l'accent sur la qualification des hommes quel que soit leur statut dans l'entreprise, on est passé à une conception définissant un ensemble de petites entreprises quelle que soit la qualification des hommes qui y travaillent » (p. 101). Faut-il conclure ici que dans la mesure où la propriété privée d'un capital productif renvoie à une situation historique, l'histoire des petits producteurs marchands correspond à celle d'une catégorie d'artisans ?

Christine Godin  
Université Laval

Rémi SAVARD et Jean-René PROULX : *Canada: derrière l'épopée, les autochtones*, Éditions de l'Hexagone, Montréal, 1982, 234 p.

Cet ouvrage anciennement intitulé *Les peuples autochtones et l'État Canadien, Histoire d'un ethnocide raté* est paru pour la première fois en 1980 sous la forme d'un rapport de recherche remis à l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens sans statut du Québec Inc. qui en avait fait la commandite. Dans cette nouvelle version de 1982, il n'y a guère eu de modifications substantielles de la part des auteurs, sauf pour ce qui est du titre, qui maintenant est devenu *Canada: derrière l'épopée, les autochtones*.

Ce livre, ou plutôt cette grande fresque de l'histoire canadienne via une approche économique, politique et juridique de la dépossession des autochtones, se veut comme le disent les auteurs « un rapatriement du discours historiographique jusqu'ici silencieux se rapportant à la dynamique géopolitique du Canada depuis près de quatre siècles » (p. 14). Cette épopée canadienne qui nous est présentée amène ces deux auteurs à effectuer un recul temporel jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle afin d'établir les bases de leurs affirmations en y donnant plus de profondeur.

Le volume se subdivise en trois trames chronologiques. La première trame, du XV<sup>e</sup> siècle à 1800, traite de la concurrence coloniale au Nord. La seconde, de 1800 à 1867, apporte des précisions relativement au processus qui a conduit à la création de la Confédération canadienne. Enfin, la troisième trame, de 1867 à 1980, nous présente les événements qui ont suivi l'Acte confédératif.

Les données recueillies et présentées dans ce livre pour ces périodes sont d'une richesse et d'une qualité exceptionnelles. Les cartes, les tableaux, les photos et les éléments juridiques sont bien documentés et bien étayés. On retrouve en effet un souci du détail apporté à l'aspect juridique entre autres. Toutefois, malgré cet effort de présenter une argumentation factuelle et juridique des plus précise, l'on constate une certaine partialité chez Savard et Proulx.

Ainsi, lorsque ceux-ci nous disent que l'Acte d'Union en 1840 ne faisait aucunement mention du dossier indien, et ce, pour une raison d'ordre pratique telle l'abolition du secteur administratif concernant les Indiens (p. 77), ils avancent des éléments intéressants sans toutefois réussir à nous convaincre à la lumière des faits présentés ultérieurement. Il en est de même à d'autres occasions. En fait Savard et Proulx se contentent trop souvent de soulever les braises sans les attiser. Lorsque certains propos deviennent intéressants, ils sont sans suite ou au contraire sont alors noyés dans un déluge de dates et de faits historiques.

La lacune majeure demeure toutefois l'absence de réactions des autochtones face à ce processus ethnocidaire, comme le disent les deux auteurs, mis en place par la société dominante. Bien que l'on présente des lois relatives aux autochtones, on ne présente pas en tant que telle la position de ces derniers et leurs réactions. C'est d'ailleurs un élément qui nous laisse songeur surtout lorsqu'on se réfère au titre du livre *Canada: derrière l'épopée, les autochtones*.

En résumé, bien qu'intéressant, cet ouvrage se situe dans un courant de réflexions historiques et juridiques où se multiplient les travaux du même genre, tels ceux de W. Daugherty et Dennis Madill *L'administration indienne en vertu de la législation relative aux Indiens 1868-1951* (Ottawa 1980) et du Centre de recherches historiques et d'études des traités du Ministère des Affaires Indiennes *Histoire de la Loi sur les Indiens* (Ottawa 1980), et ce n'est que l'approche adoptée par les deux auteurs qui rend leur livre particulier.

Gaétan Gendron  
Département d'anthropologie  
Université Laval

Raoul ANDERSEN (éd.): *North Atlantic Maritime Cultures: Essays on Changing Adaptations*, Mouton, The Hague — Paris — New York, 1979, 365 p., notes bibliographiques, index des noms et des sujets.

Cet ouvrage groupe une série d'articles présentés lors d'un symposium intitulé « Northern Atlantic Maritime European Cultures » tenu en 1973 à Chicago. Voilà donc un ensemble de contributions qui n'ont certes rien de récent, bien que de l'aveu même de l'éditeur, il aura fallu attendre jusqu'en 1979 pour qu'elles soient publiées. Toutefois, l'anthropologie maritime constitue toujours, dans une certaine mesure, un sous-champ disciplinaire en voie de consolidation et c'est dans ce sens qu'une brève appréciation de ce « reader » m'apparaît encore posséder quelque intérêt.

Toutes les contributions sont regroupées autour de trois thématiques générales. La première touche les « transformations des sociétés maritimes traditionnelles »; la deuxième coiffe quatre articles discutant de « modernisation » et d'organisation de la production en contexte terreneuvien et sur la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent; enfin, la troisième série d'articles aborde la pêche côtière en termes « de compétition entre producteurs-pêcheurs et de relations sociales et ce, dans un sens nettement formaliste ».

Si l'on tente maintenant de resituer ces contributions ethnographiques dans le cadre de la mise sur pied du sous-champ disciplinaire que constitue l'anthropologie maritime, force nous est de constater qu'elles réfèrent à une période de la production anthropologique déjà résolue. Révolue dans la mesure où, comme le soulignait Breton dans un numéro précédent de cette revue, l'anthropologie maritime s'est caractérisée (de 1950 à 1970) par un « démarrage lent, un nombre isolé d'études systématiques sur les sociétés de pêcheurs et par un éclectisme théorique qui a prévalu durant cette phase de consolidation » (1981, 5,1: 15).